

Thème - SCI : Outil d'optimisation juridique et fiscale

Date : Lundi 7 juillet 2025 de 9h30 à 12h30

Lieu : Poitiers + Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs :

- Maîtriser le fonctionnement de la SCI
- Anticiper les risques pour les associés et les dirigeants
- Identifier les clauses statutaires sensibles
- Identifier les stratégies possibles
- Connaître les dernières actualités

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- I. La constitution de la SCI
- II. Les associés de la SCI
- III. La gestion de la SCI
- IV. La SCI : outil de gestion d'un patrimoine

➤ Moyens pédagogiques : Support

➤ Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Elsa GUEGAN, Professeure à l'Université de Poitiers

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.